

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	38 (1930)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Station fédérale de sauvetage de Wimmis près Thoune
<b>Autor:</b>	L.D.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-556436">https://doi.org/10.5169/seals-556436</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Station fédérale de sauvetage de Wimmis près Thoune.

En ce qui concerne la protection individuelle à conférer par les masques, la Commission internationale d'experts pour la protection contre la guerre chimique des populations civiles a convenu de départager celles-ci en deux groupes distincts: la population passive et la population active, qui comprend notamment la police, les pompiers et les services sanitaires. Pour le premier groupe, on peut se contenter d'appareils de protection simplifiés, voire de fuite, mais la population active, elle, doit être munie des appareils les plus perfectionnés qui lui assurent une protection aussi efficace que possible.

Il demeure souhaitable que les décisions prises par la Commission internationale d'experts puissent être réalisées pratiquement dans un court délai par les Commissions nationales particulièrement qualifiées pour prendre, dès le temps de paix, en plein accord avec les gouvernements, toutes mesures relatives à la protection collective et individuelle des populations.

L'organisation anti-gaz de la population active, des pompiers notamment, présente plus particulièrement un intérêt marqué et offre l'immense avantage de mettre immédiatement à la disposition du public des équipes de premiers secours, toujours prêtes à intervenir lors d'une catastrophe, d'un incendie ou d'une explosion, exigeant la présence de formations spéciales de sauvetage munies de masques isolants. C'est là, d'autre part, une excellente préparation au rôle qui leur incomberait dans le cas d'une guerre aéro-chimique faite en violation des traités et protocoles d'interdiction d'emploi des moyens chimiques de combat.

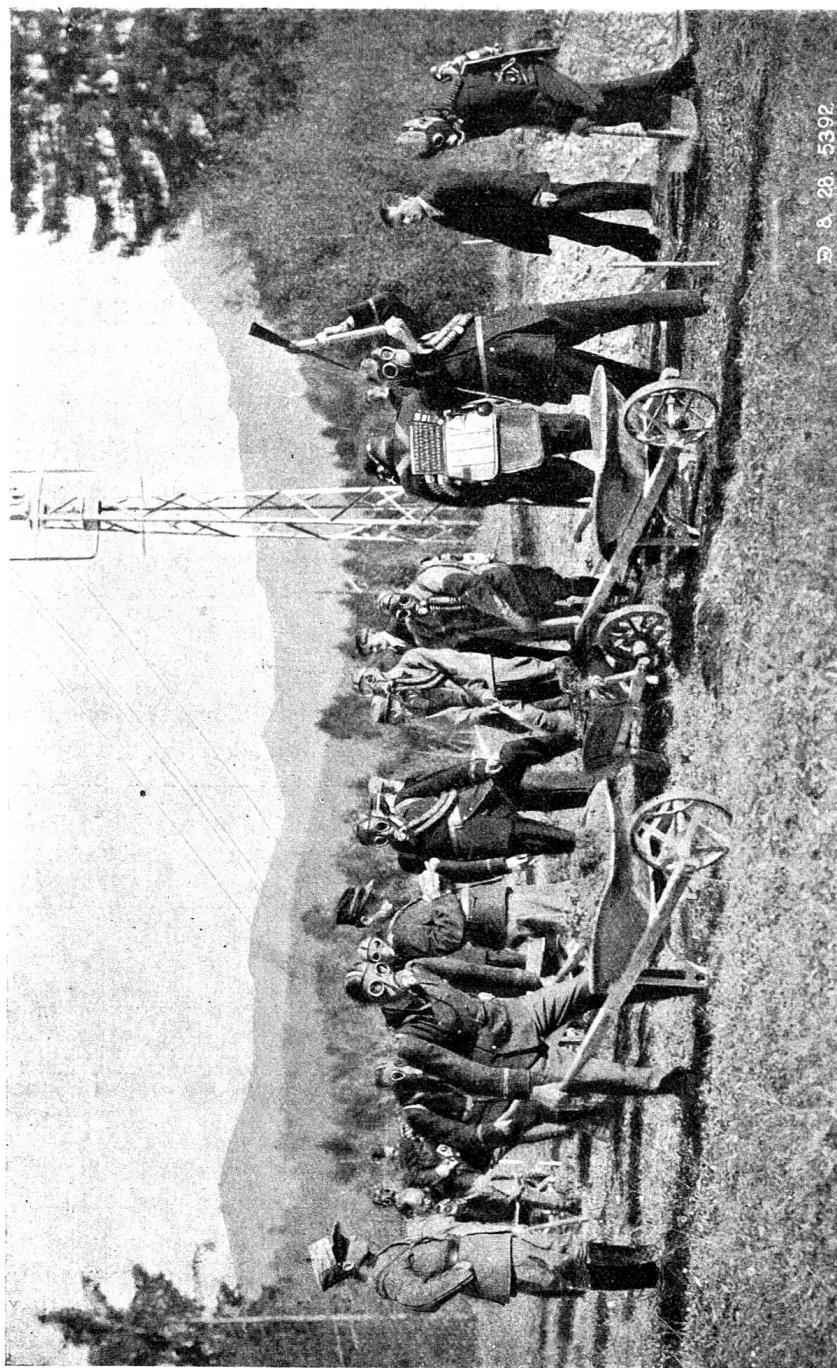
Des efforts intéressants sont faits dans ce sens, depuis quelques années, en Suisse,

où le problème de l'armement en masques anti-gaz de la population passive soulève, comme dans beaucoup d'autres pays, des difficultés de divers ordres.

Peu à peu, des équipes de secours anti-gaz s'organisent dans les divers corps de pompiers des grands centres, dans les grandes usines, ainsi que dans l'administration des chemins de fer fédéraux, et toutes ces organisations trouvent en quelque sorte une centrale animatrice d'instruction et de consultation en la station fédérale de sauvetage de Wimmis. Celle-ci est dirigée par le capitaine Steck et dépend du Service technique militaire suisse, à la tête duquel se trouve présentement le colonel Fierz, tous deux délégués de la Croix-Rouge suisse à la Commission internationale d'experts pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique.

La station de Wimmis poursuit officiellement, à l'entièr satisfaction du pays, des buts très divers: une action de secours dans tous accidents et catastrophes où peuvent se dégager des gaz et des fumées délétères; des recherches, essais et expertises sur les nouveaux appareils de protection contre les gaz; des essais de réception ou de vérification des appareils de sauvetage anti-gaz destinés aux industries et aux corps des sapeurs-pompiers; des cours d'instruction pour le personnel des établissements industriels, ainsi que pour les équipes de secours des sapeurs-pompiers; l'établissement de prescriptions spéciales à l'usage des différents services de sauvetage anti-gaz.

Ce programme d'action, dont le but demeure hautement humanitaire, revêt ainsi un intérêt utilitaire incontestable et fait de la station fédérale de Wimmis une centrale active de sauvetage et un



Cours de protection contre les gaz, organisés à Wimmis, pour les équipes spéciales de pompiers.

centre d'études scientifiques anti-gaz de premier ordre.

Le matériel de secours de la station provient généralement des Etablissements *Dräger*<sup>1)</sup> à Lübeck, qui se sont acquis une réputation mondiale et méritée dans l'élaboration des masques et appareils de sauvetage anti-gaz pour l'industrie, les services sanitaires et les équipes de secours des corps de sapeurs-pompiers.

Quant aux laboratoires d'essais, ils comprennent, cela va sans dire, les installations scientifiques les plus modernes.

L'équipe de Wimmis, constamment mobilisée, est toujours prête à porter secours, au premier signal, sur toute l'étendue du territoire suisse. Elle comporte 10 hommes (sans compter les réservistes) et a déjà rendu de grands services. Le 27 décembre 1927, notamment, elle eut à intervenir lors de l'incendie, à Lausanne, de caves contenant des huiles minérales, qui faisaient partie des entrepôts fédéraux.

Au surplus, étendant son champ d'action, la station fédérale de Wimmis a organisé à Genève, en octobre, puis le 14 novembre à Thoune, sous la haute direction du capitaine Steck, des exercices de « grande alarme », d'un très vif intérêt. Le thème de la manœuvre supposait une explosion dans une des casernes de Thoune. Alerté des pompiers de la place qui, impuissants devant l'étendue du désastre et l'abondance des fumées délétères qui s'en dégageaient, appelaient en soutien l'équipe de sauvetage de Wimmis. Puis, le désastre grandissant, celle de Berne fut alertée et

arrivait à Thoune en 46 minutes; au surplus, encore, exercices de sauvetage, démonstration d'utilisation du pulmotor, etc. Ces exercices firent une impression profonde et montrèrent tout à la fois l'excellence du matériel utilisé, la bravoure et l'admirable discipline des sauveteurs, tout autant que l'incontestable utilité et le rôle important que peut jouer la station fédérale de sauvetage de Wimmis en de pareilles circonstances.

Il conviendrait, selon nous, de multiplier ce genre d'exercices afin de familiariser le public avec le masque anti-gaz et de lui faire connaître les moyens de secours efficaces contre les gaz asphyxiants. D'autre part, nous avons aussi le sentiment que le programme d'action de Wimmis pourrait comporter de plus amples développements et notamment prendre en mains l'éducation technique des équipes de premiers secours prévues par la Commission internationale d'experts pour la protection des populations civiles. Elle pourrait, selon nous, dès le temps de paix, constituer la centrale technique non seulement de la population active de la Suisse, mais aussi de sa population passive, en collaboration étroite avec la Commission mixte nationale dans l'éventualité prévisible d'une guerre aéro-chimique où la Suisse pourrait être partie engagée. Et d'une manière générale ce serait, nous semble-t-il, une solution intéressante apportée au problème difficile de la protection anti-gaz des populations, pour maints pays dont la situation politique présente des analogies avec celle de la Suisse, que de s'efforcer de pourvoir en tout premier lieu la population active, notamment les corps de pompiers, de masques filtrants et d'appareils isolants contre les gaz asphyxiants.

Prof. L. D.

(*Rerue int. de la Croix-Rouge.*)

<sup>1)</sup> Nous sommes redevables à la direction des Etablissements Dräger, à Lübeck, du prêt du cliché de cet article et de l'autorisation de le publier. Nous lui exprimons ici nos remerciements. D'autre part, on lira avec intérêt dans les *Dräger Hefte*, n° 132, novembre 1928, un article technique documenté sur la station fédérale de Wimmis et les divers appareils de sauvetage anti-gaz utilisés.